

**Avis relatif aux jeux de grattage de La Française des Jeux dénommés
« NUMERO FETICHE », « BLACK JACK » et « MEGA MOTS CROISES »**

Le règlement général des jeux de grattage de La Française des Jeux fait le 29 juin 2001 dont la dernière modification a eu lieu le 28 juillet 2021 s'applique à l'ensemble des émissions et règlements de jeux cités ci-dessous, ces derniers étant disponibles sur le site www.fdj.fr

Article 1 – Emissions

Le règlement particulier du jeu de grattage dénommé « NUMERO FETICHE » fait le 23 février 2023 s'applique à l'émission n°01 du jeu « NUMERO FETICHE » ayant le code jeu 799, dont la diffusion sera effectuée en principe à compter du mardi 02 mai 2023.

Le règlement particulier du jeu de grattage dénommé « BLACK JACK » fait le 8 novembre 2017 et modifié le 23 décembre 2019 et le 15 octobre 2021 s'applique à l'émission n°08 du jeu « BLACK JACK » ayant le code jeu 647 dont la diffusion sera effectuée en principe à compter du mardi 02 mai 2023.

Le règlement particulier du jeu de grattage dénommé « MEGA MOTS CROISES » fait le 17 janvier 2020, s'applique à l'émission n°04 du jeu « MEGA MOTS CROISES » ayant le code jeu 674 dont la diffusion sera effectuée en principe à compter du lundi 15 mai 2023.

Fait le 25 avril 2023

Par délégation de la Présidente-directrice générale de La Française des Jeux

Charles Lantieri